

SEANCE DU MERCREDI 3 JUIN 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

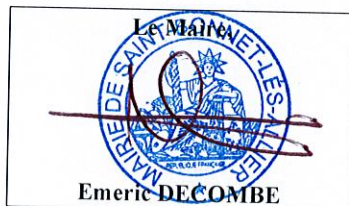
Délibération n°03062026-003

Date de la convocation

Le 27/05/2026

Objet de la délibération

**DESIGNATION D'UN
REFERENT
AGRICOLE**



Emeric DECOMBE
Signature et cachet

L'An deux mille vingt-six, le mercredi 3 juin à 18 h00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire régulièrement convoqué sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, M. DECOMBE Emeric, Mme TARRIT Maryse, M. FERREIRA Manuel, Mme BENALI Marie-Hélène, M. MOREAU Teddy, M. CIZERON MARC, M. DERYCKE Cyril, VERNY Elisabeth, BONHOMME Sabrina, GALLOIS-THOMAS Audrey

Absents (excusés) :

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse

Monsieur le Maire rappelle

Depuis le 1er janvier 2023, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme déploie une animation foncière agricole sur l'ensemble de son territoire afin de préserver le foncier agricole grâce à la mise en œuvre de stratégies foncières locales adaptées (reconquête agricole, aménagement foncier, échanges amiables...etc.) et ainsi d'améliorer la structuration foncière des exploitations agricoles.

Ces actions seront développées de manière complémentaire et en partenariat avec la profession agricole et les acteurs du territoire (chambre d'agriculture, SAFER, communautés de communes...etc.). Cette animation s'appuie notamment sur un réseau de référents agricoles.

Le Maire propose

La désignation au sein du Conseil municipal, d'un référent agricole communal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1 :

Monsieur Cyril DERYCKE sera le référent agricole pour la commune pendant toute la durée du mandat.

ADOPTE

A l'unanimité des membres présent la désignation de Monsieur DERYCKE.

Commune de SAINT-BONNET LES ALLIER
MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER
République Française

**EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 063-216303255-20260603-03062026_003-DE

SEANCE DU MERCREDI 3 JUIIN 2026

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme